

Conseils pratiques Relatifs à l'application du patch de capsaïcine à 8 % (QUTENZA®)

Information

Un traitement pour vos douleurs neuropathiques vous est proposé en hospitalisation de jour. Voici quelques réponses à vos éventuelles questions.

Comment agit le patch cutané QUTENZA® ?

Le principe actif de QUTENZA® est la capsaïcine, composant responsable du piquant des piments. L'application de capsaïcine entraîne tout d'abord une excitation des récepteurs à la douleur dont peuvent résulter une sensation de brûlure et une rougeur cutanée.

Les doses élevées de capsaïcine vont par la suite provoquer une désensibilisation des récepteurs de la douleur.

Moins sensibles, les récepteurs ne transmettent plus les signaux douloureux au cerveau.

Combien de temps va durer l'application ?

Le patch de QUTENZA® sera appliqué et laissé en place pendant 60 minutes, sauf sur les pieds 30 minutes.

Existe-t-il des effets secondaires ?

Lors de l'application l'infirmière évaluera votre douleur et surveillera votre tension artérielle.

Vous pouvez avoir des effets indésirables de courte durée sur la zone traitée, tels que des rougeurs ou une sensation de chaleur ou une augmentation transitoire de la tension artérielle liée à l'intensité de votre douleur.

L'application de QUTENZA® est-elle douloureuse ?

Vous pouvez éprouver une sensation de chaleur lors de l'application, comparable à une brûlure ressentie après un coup de soleil.

Cette douleur pourra être traitée pendant et après la pose par l'application de froid et/ou une autre méthode antalgique.

En combien de temps et pendant combien de temps serai-je soulagé(e) ?

Le soulagement peut être observé dès la première semaine, mais ce délai est très variable d'une personne à l'autre.

Pourrai-je être traité(e) à nouveau par QUTENZA® ?

L'application de QUTENZA® peut être répétée tous les 90 jours, si la douleur persiste ou apparaît de nouveau.

Dois-je arrêter de prendre mes médicaments antidouleur ?

Vous pourrez continuer à prendre vos médicaments tels qu'ils ont été prescrits, mais n'appliquez rien sur la zone à traiter le jour même.

Puis-je reprendre mes activités quotidiennes normales dès le lendemain ?

Vous pouvez reprendre vos activités quotidiennes normales dès le lendemain en prenant toutefois quelques précautions.

En effet, la zone traitée peut être sensible pendant quelques jours à la chaleur, à l'eau chaude de la douche et du bain, à la lumière directe du soleil, à l'exercice physique intense...

Conseils pratiques Relatifs à l'application du patch de capsaïcine à 8 % (QUTENZA®)

Conseils pratiques

- **Chez vous :**
 - o Le jeûne n'est pas nécessaire, manger normalement
 - o Prendre votre traitement oral habituel
 - o Par rapport à la zone à traiter :
 - Ne pas appliquer le VERSATIS® la nuit précédente de votre hospitalisation
 - Laver la zone traitée au savon doux, sans application de crème, ni de parfum
 - Ne pas se raser ni appliquer de crème dépilatoire sur la zone à traiter
- **A l'hôpital :**
 - o Vous présenter au bureau des entrées pour les formalités administratives (carte de sécurité sociale et mutuelle)
 - o Prévoir un temps d'hospitalisation de 4 à 5 heures maximum
 - o Prévoir une tenue confortable, de la lecture ou de la musique
- **Pour votre sortie, prévoir :**
 - o Du froid pour le trajet de retour et le domicile. Exemples : packs de froid ou serviettes de toilette ou sachets de petits légumes surgelés (destinés uniquement à cet effet)
 - o De vous faire accompagner si besoin

Consignes après l'application du patch

- Ce qu'il ne faut pas faire :
 - o Gratter la zone traitée
 - o Remettre le VERSATIS® avant l'entretien téléphonique avec l'Infirmière
 - o Appliquer le froid directement sur la peau, sans mettre un tissu entre les deux
 - o Couvrir la zone traitée
- Éviter les douches chaudes et l'exposition au soleil
- Suivre les prescriptions médicales et les conseils pour le traitement antalgique

L'infirmière vous recontactera par téléphone quelques jours après le traitement.

Références documentaires :

Documents du laboratoire ASTELLAS : « Dialoguer pour mieux soigner » et « Conseils pratiques après application du patch »

Document RRDBN : « Recommandations : traitement des douleurs neuropathiques d'origine non diabétique par patch cutané de capsaïcine (8%) » RRDBN RC5 – 2014 V2